DLP - 2 -12- 86 014617

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

ISSN 0757 4029

EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 31

7 NOVEMBRE 1986

CEREALES : Toujours des pucerons mais peu de virus.
COLZA : Restez vigilant.

- CEREALES -

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE :

- Une **diminution importante du vol de pucerons** a été enregistrée ces 15 derniers jours.
- Nos tests au laboratoire concluent à un **très faible pouvoir virulifère** pour cette nouvelle campagne. Sur 12 maïs, 28 repousses de céréales et 26 semis, seulement 2 repousses et 1 semis révèlent la présence du virus de la jaunisse nanisante.

→ D'où des **risques faibles** malgré les fortes populations de pucerons.

ZABRE DES CEREALES :

- De grosses attaques sont signalées dans le Cher (Culan, Venesmes, Civray, Baugy, Lazenay) et l'Indre (Levroux, Châteauroux, Ségry). Les larves de ce coléoptère passent l'hiver dans des galeries (de 10 à 30 cm de profondeur). Dès la tombée de la nuit, elles rongent les feuilles ne laissant que les nervures (ne pas confondre avec les dégâts de limaces). Elles entraînent, dans les galeries, l'extrémité de la feuille afin de les dévorer durant la journée.

→ En cas de fortes populations, traitez le soir avec du parathion à 500 g/ha.

LIMACES :

- Le temps doux et humide favorise la sortie de limaces. La nuit, elles s'attaquent aux jeunes plantes en lacérant les feuilles.

→ Dès que l'on observe des dégâts, traiter avec un antilimace.

- COLZA -

INSECTES :

- Actuellement plus de captures. Mais il convient de continuer à surveiller vos cuvettes. Le risque Charançon subsiste jusqu'à la fin du mois.

Abonnement annuel : 125 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. 38 86.36.24



ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

P 84

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD